Conseil d'administration du GNVR le 8 octobre 2014
à Sainte-Montaine en Sologne au cours du Rassemblement d'automne 2014
Administrateurs délégués régionaux présents
Christian CARRARD Aquitaine
Marcel CONSTANTIN Bretagne
Alain BOURLIER Centre
Jean-Charles PLAIGNARD Haute-Normandie
André CHAMPAGNAC Ile de France
Claude JOUANEN Languedoc-Roussillon
Jean LEROUX Limousin
Roger VERY Lorraine
Pierre TROUCHE Midi-Pyrénées
Claude DELAMBRE Nord-Pas de Calais (pouvoir Marc VERRIEL)
Claudette CATENOT PACA
Jean-Paul EHKIRCH Pays de Loire
Jean-Claude CACHARD Picardie
Gilbert REIX Poitou-Charentes
Marc HELFRE Rhône-Alpes

Membres du Comité directeur non délégués régionaux
André CHOSSONNERY Trésorier
Jean-Pierre DENIS rédacteur véto Vermeil
Daniel MAUDET animateur de la Messagerie GNVR
Richard LECOMTE animateur du Site GNVR

Pouvoirs au Président
Jean-Pierre SCHRUOFFENGER Alsace
Yves MONNET Basse-Normandie
Jean-Jacques MUGNIER Franche-Comté
Antoine BRUNA-ROSSO Auvergne
Alain SALANSON Bourgogne
Charles MESUROLLE Champagne- Ardenne

Le Conseil se tient dans la salle de réunion du site AZUREVA de Sainte-Montaine.
Le Président Marc HELFRE ouvre la séance à 21 H.
Il constate que toutes les régions sont représentées et remercie les participants. Le quorum est très largement atteint.

1) Nomination d'un Vice-président et d'un délégué régional

Le Président fait état du retrait de Jean LEROUX du poste de Vice-président qu'il avait accepté de tenir encore 2 ans et propose d'attribuer la vice-présidence du GNVR à André CHAMPAGNAC. Ce dernier est élu à l'unanimité. Il présente ensuite le remplaçant de Jean RASCOL démissionnaire, Christian CARRARD, comme délégué régional de la région Aquitaine.

2) Le rôle et les orientations du GNVR

Après un tour de table de présentation de chacun, Marc HELFRE, en fonction depuis 2 ans, tient à bien redéfinir et à faire approuver par le Conseil le rôle et les orientations du GNVR.
Le GNVR est ouvert à tous les Vétérinaires quel que soit leur parcours professionnel. Il accueille également les Veuves des confrères décédés.

Il poursuit 5 objectifs :
- Conserver et développer les liens qui unissent les Vétérinaires à travers les générations
- Soutenir les actions de la profession en activité en participant à la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France la FSVF
- Défendre la Retraite libérale et obtenir la retraite du Vétérinaire sanitaire pour toutes les actions réalisées pour le compte de l'Etat.
- Faire circuler toutes les informations intéressant les retraités afin de rompre leur isolement

après une carrière active.
- Organiser des rencontres conviviales intergénérationnelles au niveau national et au niveau régional grâce aux Délégués régionaux.

Après discussion,les différentes orientations proposées sont approuvées à l'unanimité.

3) Les moyens de relation et de contact entre les adhérents du GNVR
Trois media ont été mis en place au fil du temps par nos prédécesseurs.
Depuis 2 ans nous les avons développés. Chacun a ses propres caractéristiques. Ils se complètent sans se concurrencer :
- La Messagerie électronique avec Daniel MAUDET pour une information instantanée de tous les internautes.

- La revue Véto Vermeil avec Jean-Pierre DENIS pour une information plus élaborée, plus complète, avec le compte-rendu des rencontres et des réunions.

En 2014

Véto Vermeil

88 pages
6600 exemplaires
22 pages d'informations
31 articles et contributions
23 comptes rendus (promos, régions, dirlabo, Semaine nature, Rassemblement d'automne)
93 photos et illustrations
12 dessins
19 citations à méditer
9 annonces d'activités
110 disparus de nos rangs (tristesse)

- Le site internet avec Richard LECOMTE pour faire connaitre à tous le GNVR, conserver l'information en ligne à disposition des adhérents, retrouver les publications depuis l'origine, visualiser les photos des rencontres.

Site Internet

Nouveau site en 2014 (refonte et gestion autonome)

3 niveaux d'accès

Public

Faire connaître le GNVR et ses activités à l'ensemble des internautes

Adhérents (entrée avec code 14807)

Vie du GNVR en complément de la messagerie

Comptes rendus, informations professionnelles, annonces...

Administration (entrée avec code)

Informations et échanges du Bureau directeur et des délégations régionales

Chaque membre du GNVR contribuera à faire vivre ces 3 media en envoyant des informations, des documents intéressants, des photos à l'un des 3 responsables, autant que possible par courrier électronique.

Une discussion s'engage sur leur audience. Doit-on les réserver aux seuls adhérents qui les financent par leurs cotisations ? ou les ouvrir plus largement ?
Aujourd'hui la messagerie est ouverte à tous les internautes, la revue Véto Vermeil de février est envoyée à tous les retraités, celle de septembre n'est adressée qu'aux adhérents, et les niveaux d'accès au site sont contrôlés.
En majorité, le Conseil pense qu'il est logique de les réserver aux adhérents, car la cotisation tient lieu d'abonnement, mais que pour développer les adhésions au GNVR il faut les faire connaitre en ouvrant périodiquement à tous leur accès avec, sur la messagerie, des encarts périodiques sollicitant les adhésions.

4) Le rôle des délégués régionaux

Ils représentent leur région au Conseil d'administration du GNVR.
Ils représentent le GNVR dans leur région.
Ils accueillent les nouveaux retraités et leur présentent le GNVR.
Ils organisent dans leur région une journée annuelle de rencontre, en invitant les vétérinaires retraités de toutes origines et les veuves, avec les moyens du GNVR : courrier étiquettes – adresses voir A chossonnery, annonce sur Messagerie voir d. Maudet et en envoyant compte-rendu et photos au Véto Vermeil et au Site.
En 2013 et 2014 des réunions ont été organisées au niveau régional ou parfois interrégional sur 1 ou plusieurs jours dans les 2/3 des régions..
Ils restent en contact avec le président et le bureau du GNVR.

5) Bilan financier

Les comptes de l'année 2013 et le prévisionnel 2014

Par le trésorier du GNVR André CHOSSONNERY
Afin de tenir un état des adhérents très précis et une comptabilité au jour le jour, André Chossonnery a réalisé une banque de données prenant en compte toutes les caractéristiques et les coordonnées des vétérinaires retraités et des Veuves de confrères décédés.
Cette banque de données permet l'enregistrement des cotisations, la sélection par école, année de sortie, région, département. Ceci a un gros intérêt pour les réunions GNVR régionales, les réunions de promos (tri et étiquettes-adresses) .
Le nombre d'adhérents au GNVR a fortement augmenté en 2013 et continue sa progression en 2014.
Vous trouverez ci-dessous le tableau des effectifs Vétérinaires et Veuves.
Les lettres de relance personnelles en début d'année pour les nouveaux retraités et en juillet pour tous ont été très efficaces.

Evolution du nombre d'adhérents				* au 300914
Années	**2011**	**2012**	**2013**	**2014 ***
Vétérinaires	1254	1378	1519	1590
Veuves	117	163	130	232
Totaux	**1371**	**1541**	**1649**	**1822**

Compte d'exploitation recettes – dépenses 2013

2013			
Recettes		Dépenses	
Cotisations Vétos	77 130	Rembours. Frais CD, délég.	13 000
Cotisations veuves	3 505	Frais gestion	9 172
Livrets	45 000	Imprimerie	18 191
Autres	2 433	Cotisations Professionnelles	11 178
		Livrets	54 000
		Matériel	1 731
		Dons	2 500
		Réunions nationales	7 345
		Versements sur livrets	10 900
	128 068		128 017
		Résultat	51

Comptes prévisionnels 2014

2014		Au 30/09/2014	
Recettes		Dépenses	
Cotisations Vétos	79663	Rembours. frais CD, Délég.	6 912
Cotisations veuves	6163	Frais gestion	9 915
Livrets	28 000	Imprimerie	20 020
Autres	3 670	Cotisations Professionnelles	10 560
		Livrets	52 000
		Matériel	1 731
		Dons	2 500
		Réunions nationales	7 345
		Versements sur livrets	
	117 496		110 983
Résultat			

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6) La Fédération des syndicats vétérinaires de France

Regroupe tous les syndicats vétérinaires + le GNVR. Elle traite de toutes les questions intéressant l'ensemble de la profession
Le GNVR est représenté par Marc HELFRE et André CHAMPAGNAC.
Toute l'année 2013 et une grande partie de 2014 ont été occupés par la Loi d'avenir sur l'agriculture, une loi de gouvernance sanitaire et agricole concernant les animaux et les végétaux dans laquelle les vétérinaires sont très souvent impliqués :
dispensation des médicaments (le risque de découplage a été levé) ;antibio résistance ;l'interdiction des marges arrière, des cadeaux, rabais, ristournes sur les antibiotiques ; redéfinition des missions de l'Ordre, évolution de l'enseignement et de la recherche vétérinaires avec la création d'un Institut agronomique et vétérinaire.
La FSVF a constamment appuyé les actions du SNVEL et réciproquement.
On peut aussi rappeler que la FSVF s'est engagée à nos cotés avec la CARPV et l'Association VAISE dans la défense de la retraite du Vétérinaire sanitaire.

Le soutien financier que le GNVR apporte chaque année à la FSVF est déterminant pour son équilibre et ses actions.

7) Le combat pour la retraite du vétérinaire sanitaire

Un premier résultat pour les non-prescrits.
Le front uni GNVR, CARPV, FSVF, et VAISE, après des négociations difficiles et quelques périodes de découragement, a commencé, après le congrès du SNVEL, à être entendu par le cabinet du Ministre de l'Agriculture. Une vraie négociation a débuté en mars 2014 et nous avons abouti en septembre à la mise au point d'un protocole d'accord concernant uniquement les vétérinaires non-prescrits ayant déposé un dossier complet et accepté l'assiette proposée par le Ministère.
Nous avons donné notre accord sur les modalités de ce protocole qui correspondaient à nos demandes et début septembre les vétérinaires définis ci-dessus ont commencé à le recevoir.
On peut raisonnablement penser que leur indemnité pour les années antérieures et leur complément de retraite pour les années futures vont leur être versés avant la fin de l'année. Une provision a été prévue dans le budget du Ministère de l'Agriculture 2015. Il semble qu'entre 5 et 600 vétérinaires pourront en bénéficier.
C'est un grand motif de satisfaction…

Malheureusement pour tous les autres confrères qui n'ont pas pu retrouver les justificatifs exigés ou qui sont frappés par la prescription quadriennale – c'est-à-dire pour 75 % des confrères, nous nous heurtons à un refus immédiat et total de toute négociation.
Encore plus grave : malgré l'engagement de l'Administration de prendre en considération les dossiers des Veuves, aucun dossier n'est encore sorti.
Pour les dossiers incomplets et notre demande de prise en compte de l'assiette forfaitaire de la sécurité sociale, le seul recours est le contentieux.
Pour les dossiers prescrits, après le refus du Conseil d'Etat de réexaminer l'application et la validité de la prescription quadriennale, nos recours juridiques en France sont clos et nous devons maintenant nous adresser à l'échelon supérieur c'est-à-dire à la CEDH la Cour de Justice Européenne des Droits de l'Homme.

Une saisine du Défenseur des Droits est également en cours. Nous voulons lui demander la levée des blocages administratifs que nous connaissons à tous niveaux depuis si longtemps.

8) Prospective 2015 sur la retraite du V.S.

Les actions menées par le GNVR avec les trois autres organisations FSVF, VAISE et CARPV en

faveur de l'obtention de la retraite du Vétérinaire sanitaire pour tous les vétérinaires prescrits et les Veuves de confrères, continueront en 2015.
Malheureusement nous savons que le temps joue contre nous.
Le GNVR continuera le combat afin de réparer l'injustice qui a frappé notre profession tant sur le plan moral que sur le plan financier.

La vigilance du GNVR s'exercera aussi sur d'autres dossiers touchant la profession en activité, mais pouvant avoir des incidences sur la retraite libérale.

A ce sujet il serait légitime que notre Association qui dépassera les 2 000 adhérents en 2015 soit représentée au Conseil d'Administration de la CARPV.
La progression du nombre d'adhérents au GNVR est pour son Conseil d'Administration un encouragement et une preuve d'intérêt et de confiance.

Fin du Conseil à 23 h